

Université du Québec à Montréal  
Département de science politique  
Hiver 2017

POL8320-50  
Écopolitique internationale  
Vendredi 9h30-12h30

Professeure : Maya Jegen  
Bureau : A-1585  
Téléphone : 514 987-3000, #4045  
Courriel : jegen.maya@uqam.ca

Heures de disponibilité : sur rendez-vous

### **Objectifs**

Comment peut-on s'assurer que les décisions en matière environnementale prennent en compte les générations futures sans sacrifier les présentes? La croissance, le commerce et le développement économique sont-ils compatibles avec la conservation de ressources naturelles limitées? Comment assurer la transition énergétique au niveau national et mondial? Quelles sont les caractéristiques sociales et politiques des États qui répondent le plus efficacement au défi environnemental? Face à la souveraineté des États, est-il possible de mettre en place une véritable gouvernance à l'échelle mondiale pour s'attaquer aux changements climatiques? Ce séminaire aborde ces questions (parmi d'autres) et donne un aperçu des concepts clés, des principaux acteurs et des enjeux dans l'analyse comparée et internationale de l'environnement. D'une part, nous comparerons les politiques et les institutions des principaux États en matière environnementale. D'autre part, nous analyserons les problèmes de coopération et de conflit qui se posent entre les États dans la mise en place d'une gouvernance mondiale de l'environnement, et plus particulièrement des changements climatiques. L'objectif est de saisir les relations complexes entre systèmes naturels, politiques, économiques et sociaux façonnant les politiques environnementales.

### **Pédagogie**

La discussion critique des textes proposés est au coeur de ce séminaire : pour qu'un apprentissage mutuel soit possible, il est essentiel que chaque étudiante et étudiant ait attentivement lu les textes *avant* chaque séminaire et préparé la discussion en formulant des commentaires et des questions. Mis à part des commentaires d'introduction et de clarification, la professeure facilite les échanges.

## Évaluation

Les éléments suivants font partie de l'évaluation :

- *fiche hebdomadaire de commentaires*: la fiche doit inclure 5 brefs commentaires critiques et/ou 5 questions portant sur les lectures de la semaine (10% de la note finale) ;
- *une revue de presse hebdomadaire* : à tour de rôle, deux étudiant.e.s font le point en 15 minutes sur l'actualité de la semaine écoulée portant sur des enjeux environnementaux à l'échelle mondiale (10% de la note finale) ;
- *animation d'un séminaire* : à tour de rôle, deux étudiant.e.s ont la responsabilité d'animer le séminaire et de s'assurer que le groupe examine de manière critique les textes à l'étude, les concepts utilisés et les arguments avancés ainsi que leur contribution à la compréhension de la politique environnementale mondiale (10% de la note finale) ;
- *participation* active, informée, structurée et pertinente au séminaire (10% de la note finale) ;
- *recension* : le texte de 1500 mots porte sur un ouvrage récent (voir Moodle pour la liste des ouvrages et les instructions). L'ouvrage est validé par la professeure le 20 janvier. Une première version est à remettre pour commentaires **le 24 mars 2017\*** en version électronique au/à la collègue désigné.e et à la professeure. La version finale est à remettre à la professeure en version électronique le **21 avril 2017\*** (30% de la note finale) ;
- *présentation* du livre choisi (20% de la note finale) et commentaire (10% de la note finale) portant sur la recension du livre par un.e collègue lors des séminaires **des 31 mars et 7 avril 2017** (avec l'accord des étudiantes et étudiants les deux parties seront intégrées dans une journée de colloque).

\* les retards seront pénalisés de 10% par jour

## Plan du séminaire

13.01.17	<b>Présentation du séminaire</b> <b>L'environnement et sa mise à l'agenda politique</b>
20.01.17	<b>L'environnement comme problème d'action collective</b> Barrett, Scott. 2007. <i>Why Cooperate?: The Incentive to Supply Global Public Goods</i> . Oxford. Oxford University Press. 1-22. Hardin, Garret. 1968. The Tragedy of the Commons. <i>Science</i> 162, 3859 : 1243-1248. Levin, Kelly, Benjamin Cashore, Steven Bernstein et Graeme Auld. 2012. Overcoming the Tragedy of Super Wicked Problems: Constraining our Future Selves to Ameliorate Global Climate Change. <i>Policy Sciences</i> 4, 2: 123-52. Morin, Jean-Frédéric et Amandine Orsini. 2015. <i>Politique internationale de l'environnement</i> . Paris. Les Presses de Sciences Po. 107-121. Ostrom, Elinor. 2008. The Challenge of Common-Pool Resources. <i>Environment: Science and Policy for Sustainable Development</i> 50, 4: 8-21. <b>Choix de l'ouvrage</b>
27.01.17	<b>L'environnement comme discours</b> Bernstein, Steven. 2002. Liberal Environmentalism and Global Environmental Governance. <i>Global Environmental Politics</i> 2, 3: 1-16. Clapp, Jennifer et Peter Dauvergne 2005. <i>Paths to a Green World</i> . Cambridge, MA. MIT Press. 1-18.

	<p>Hopwood, Bill, Mary Mellor et Geoff O'Brien. 2005. Sustainable Development: Mapping Different Approaches. <i>Sustainable Development</i> 13, 1: 38-52.</p> <p>Morin, Jean-Frédéric et Amandine Orsini. 2015. <i>Politique internationale de l'environnement</i>. Paris. Les Presses de Sciences Po. 49-79, 133-155.</p>
03.02.17	<p><b>L'environnement comme problème social</b></p> <p>Dauvergne, Peter. 2010. The Problem of Consumption. <i>Global Environmental Politics</i> 10, 2: 1-10.</p> <p>Maniates, Michael F. 2001. Individualization: Plant a Tree, Buy a Bike, Save the World? <i>Global Environmental Politics</i> 1, 3: 31-52.</p> <p>Newell, Peter. 2005. Race, Class and the Global Politics of Environmental Inequality. <i>Global Environmental Politics</i> 5, 3: 70-94.</p> <p>Shiva, Vandana. 2004. The Future of Food: Countering Globalisation and Recolonisation of Indian Agriculture. <i>Futures</i> 36, 6-7: 715-32.</p>
10.02.17	<p><b>L'environnement et la science</b></p> <p>Lidskog, Rolf et Göran Sundqvist. 2015. When Does Science Matter? International Relations Meets Science and Technology Studies. <i>Global Environmental Politics</i> 15, 1: 1-20.</p> <p>Morin, Jean-Frédéric et Amandine Orsini. 2015. <i>Politique internationale de l'environnement</i>. Paris. Les Presses de Sciences Po. 27-47.</p> <p>Perspectives dans <i>Science</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Edenhofer, Ottmar et Jan Minx. 2014. Mapmakers and Navigators, Facts and Values. <i>Science</i> 345, 6192: 37-38.</li> <li>▪ Dubash, Navroz K., Marc Fleurbaey et Sivan Kartha. 2014. Political Implications of Data Presentation. <i>Science</i> 345, 6192: 36-37.</li> <li>▪ Victor, David G., Reyer Gerlagh et Giovanni Baiocchi. 2014. Getting Serious about Categorizing Countries. <i>Science</i> 345, 6192: 34-36.</li> <li>▪ Wible, Brad. 2014. IPCC Lessons from Berlin. <i>Science</i> 345, 6192: 34.</li> </ul> <p>Forum dans <i>GEP</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Forsyth, Tim. 2012. Politicizing Environmental Science Does Not Mean Denying Climate Science Nor Endorsing It Without Question. <i>Global Environmental Politics</i> 12, 2: 18-23.</li> <li>▪ Goeminne, Gert. 2012. Lost in Translation: Climate Denial and the Return of the Political. <i>Global Environmental Politics</i> 12, 2: 1-8.</li> <li>▪ Jacques, Peter J. 2012. A General Theory of Climate Denial. <i>Global Environmental Politics</i> 12, 2: 9-17.</li> </ul>
17.02.12	<p><b>Le partage du fardeau environnemental</b></p> <p>Averchenkova, Alina, Nicholas Stern et Dimitri Zenghelis. 2014. <i>Taming the Beasts of « Burden-sharing »: An Analysis of Equitable Mitigation Actions and Approaches to 2030 Mitigation Pledges</i>. Centre for Climate Change Economics and Policy; Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment. Policy Paper. 1-40.</p> <p>Kartha, Sivan, Michael Lazarus et Kevin Tempest. 2016. <i>Fossil Fuel Production in a 2 C World: The Equity Implications of a Diminishing Carbon Budget</i>. Stockholm Environment Institute, US Center. SEI discussion brief. 1-12.</p> <p>Page, Edward A. 2008. Distributing the Burdens of Climate Change. <i>Environmental Politics</i> 17, 4: 556-75.</p> <p>Rice, James. 2009. North—South Relations and the Ecological Debt: Asserting a Counter-Hegemonic Discourse. <i>Critical Sociology</i> 35, 2: 225-52.</p>
24.02.17	<p><b>L'État environnemental</b></p> <p>Dunlap, Riley E. et Richard York. 2012. The Globalization of Environmental Concern. In <i>Comparative Environmental Politics</i>, Paul F. Steinberg et Stacy D. VanDeever (dir.). Cambridge, Mass. MIT Press. 89-112.</p> <p>Falkner, Robert. 2013. The Nation-State, International Society, and the Global Environment. In <i>The</i></p>

	<p><i>Handbook of Global Climate and Environment Policy</i>, Robert Falkner (dir.). Oxford. John Wiley &amp; Sons Ltd. 251-67.</p> <p>Meadowcroft, James. 2012. Greening the State? In <i>Comparative Environmental Politics</i>, Paul F. Steinberg et Stacy D. VanDeever (dir.). Cambridge, Mass. MIT Press. 63-87.</p> <p>Morin, Jean-Frédéric et Amandine Orsini. 2015. <i>Politique internationale de l'environnement</i>. Paris. Les Presses de Sciences Po. 81-105, 121-130.</p>
03.03.17	<i>Semaine de lecture</i>
10.03.17	<p><b>Le rôle des acteurs transnationaux et intergouvernementaux</b></p> <p>Bauer, Steffen. 2013. Strengthening the United Nations. In <i>The Handbook of Global Climate and Environment Policy</i>, Robert Falkner (dir.). Oxford. John Wiley &amp; Sons Ltd, 320-38.</p> <p>Clapp, Jennifer and Jonas Meckling. 2013. Business as a Global Actor. In <i>The Handbook of Global Climate and Environment Policy</i>, Robert Falkner (dir.). Oxford. John Wiley &amp; Sons Ltd. 286-303.</p> <p>Keck, Margaret E. et Kathryn Sikkink. 1998. <i>Activists Beyond Borders</i>. Ithaca. Cornell University Press. 121-163</p> <p>Martinez-Alier, Joan, et al. 2014. Between Activism and Science: Grassroots Concepts for Sustainability Coined by Environmental Justice Organizations. <i>Journal of Political Ecology</i> 21: 19-60.</p>
17.03.17	<p><b>Environnement et commerce</b></p> <p>Charnovitz, Steve et Carolyn Fischer. 2014. <i>Canada - Renewable Energy: Implications for WTO Law on Green and Not-so-Green Subsidies</i>. San Domenico di Fiesole. European University Institute/Robert Schuman Centre for Advanced Studies. EUI Working Paper RSCAS 2014/109.</p> <p>Eckersley, Robyn. 2004. The Big Chill: The WTO and Multilateral Environmental Agreements. <i>Global Environmental Politics</i> 4, 2: 24-50.</p> <p>Jaspers, Nico et Robert Falkner. 2013. International Trade, the Environment, and Climate Change. In <i>The Handbook of Global Climate and Environment Policy</i>, Robert Falkner (dir.). Oxford. John Wiley &amp; Sons Ltd. 412-27.</p>
24.03.17	<p><b>Le choix des instruments</b></p> <p>Betsill, Michele et Matthew J. Hoffmann. 2011. The Contours of "Cap and Trade": The Evolution of Emissions Trading Systems for Greenhouse Gases. <i>Review of Policy Research</i> 28, 1: 83-106.</p> <p>Lachapelle, Erick et Matthew Paterson. 2013. Drivers of National Climate Policy. <i>Climate Policy</i> 13, 5: 547-71.</p> <p>Morin, Jean-Frédéric et Amandine Orsini. 2015. <i>Politique internationale de l'environnement</i>. Paris. Les Presses de Sciences Po. 207-230.</p>
31.03.17	<b>Mini-colloque (partie 1)*</b>
07.04.17	<b>Mini-colloque (partie 2)*</b>
14.04.17	<i>Congé de Pâques</i>
21.04.17	<p><b>Environnement et sécurité</b></p> <p>Gleditsch, Nils Petter. 1998. Armed Conflict and The Environment: A Critique of the Literature. <i>Journal of Peace Research</i> 35, 3: 381-400.</p> <p>Morin, Jean-Frédéric et Amandine Orsini. 2015. <i>Politique internationale de l'environnement</i>. Paris. Les Presses de Sciences Po. 231-249.</p> <p>Programme des Nations Unies pour l'environnement. 2009. <i>Du conflit à la consolidation de la paix. Le rôle des ressources naturelles et de l'environnement</i>. Nairobi: PNUE.</p> <p>Schwartz, Daniel M., Tom Deligiannis et Thomas Homer-Dixon. 2000. <i>The Environment and Violent Conflict: A Response to Gleditsch's Critique and Suggestions for Future Research</i>. Washington D.C.: Woodrow Wilson International Center for Scholars. Environmental Change &amp; Security Report. 77-93</p>

\* avec l'accord des étudiantes et étudiants les deux parties seront intégrées dans une journée de colloque

## Lectures obligatoires

- Morin, Jean-Frédéric et Amandine Orsini. 2015. *Politique internationale de l'environnement*. Paris. Les Presses de SciencesPo.  
Le livre est disponible à la librairie COOP UQAM.
- Un ouvrage à choisir dans la liste présentée lors du premier séminaire.
- Tous les autres textes indiqués dans le syllabus se trouvent sur Moodle ou sont accessibles via Virtouse.

---

### ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

### POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.